POINT 10 : PROJET DE DÉLIBÉATION – DCM20260427-10

PROMOTION INTERNE - CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ANIMATEUR

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un agent de la filière animation a été proposé pour l'inscription sur la liste d'aptitude au grade d'animateur au titre de la promotion interne.

Cette inscription étant effective au 01/03/2026, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'animateur à temps complet.

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2026.

La Commission Personnel, réunie le 09 avril 2026, a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la création d'un poste d'animateur à temps complet à compter du 28 avril 2026**,**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Mathieu GAGLIARDI

PROJET